

Pack BUSINESS  
Pour grandir



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP

www.boa.com

N°051 | Jeudi 06 avril 2023 | PRIX DE VENTE : 300 F CFA



# IMAGINE DEMAIN

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GÉNÉRALE



Date de début  
des contrôles  
de la TVM  
prorogée

DÉBUT DES CONTRÔLES  
**17 AVRIL 2023**

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

**DOSSIER**

# Comment accélérer l'industrialisation du Togo ?

Pp.3,4, 5 & 6



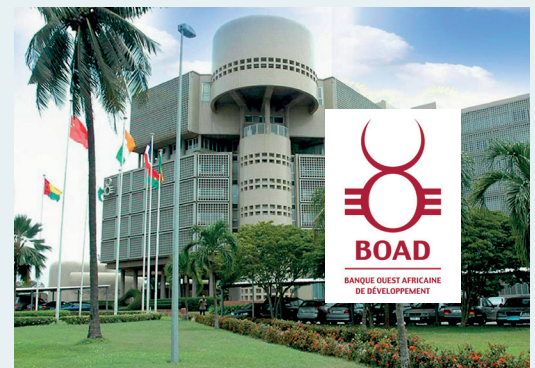
**L'AGET a tenu, le 14 mars, ses universités 2023 sur le thème de l'industrialisation au Togo.**

**INVESTISSEMENTS**

P. 9

POUR SA 134<sup>ÈME</sup> SESSION ORDINAIRE

**Le CA de la BOAD autorise de nouveaux engagements pour 242 milliards FCFA.**



**ECO-SOCIAL**

P. 11

**La BOA-Togo accompagne l'entrepreneuriat féminin**

**ECO-SOCIAL**

P. 10

CONCOURS DE RÉCITATION DU CORAN :

**Soutien de la Coris Bank International-Baraka**



www.boad.org

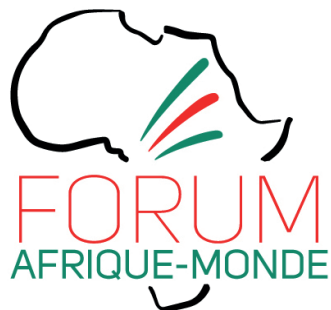


# « Erasmus Afrique-Monde pour les formations professionnelles, les métiers et l'employabilité » du 20 au 22 avril 2023 à Lomé au Togo

Le Forum de Lomé, « Erasmus Afrique-Monde pour les formations professionnelles, les métiers et l'employabilité » du 20 au 22 avril 2023 à Lomé au Togo, à Maison des Jeunes d'Amadaho-mé-MJA, est une initiative des filles et fils du Togo, soutenue par les ministères, l'Ambassade du Togo en France et le HCTE.

Si l'Afrique est le continent de l'avenir du monde et sa principale force reste sa jeunesse, c'est aussi le continent qui compte le plus de chômeurs avec un taux estimé à plus de 40 % de la population active. Sa faiblesse reste donc l'emploi et plus précisément celui des jeunes.

Des études menées dans plusieurs pays de l'Afrique francophone montrent que l'offre de formation et la demande du marché ne sont pas connectées pour répondre aux besoins des économies réelles. Les formations professionnelles ont donc un grand rôle à jouer dans l'insertion professionnelle des jeunes et dans la lutte contre leur précarité. Cela implique de soutenir la mise en place de systèmes éducatifs de qualité et de programmes de formation professionnelle adaptés aux



besoins du marché du travail ; à stimuler l'entrepreneuriat et la création d'emplois par le renforcement des compétences professionnelles des jeunes.

L'ambition du Forum de Lomé est de redynamiser le secteur de la formation professionnelle en Afrique de l'Ouest en la mettant en valeur, notamment dans le secteur agricole qui est l'un des domaines prioritaires des gouvernements africains. L'agriculture contribue à 65% de l'emploi et représente 36% du PIB du continent. Le secteur touche directement des enjeux sociétaux majeurs (gestions des ressources naturelles, sécurité et équité alimentaire ...). La formation des jeunes dans ce secteur représente donc un défi à relever. En dehors de l'agriculture/ agrobusiness, il y a également d'autres secteurs identi-

fiés et considérés par plusieurs études comme constituant un réel atout pour l'émergence de l'Afrique et un vivier d'emplois. C'est le cas du tourisme, culture, artisanat, textile, énergies renouvelables, numériques, industries notamment de la mer et l'entrepreneuriat.

Réunir les acteurs du Nord-Sud et Sud-Sud ensemble pour échanger autour de l'une des priorités pour l'Afrique 2030, c'est-à-dire la promotion de l'emploi, l'éducation et la formation professionnelle.

« L'une des priorités du continent [africain], c'est la jeunesse. L'Afrique, c'est une population à plus de 60% de jeunesse qui a besoin de formations notamment professionnelles. Il y a nécessité de regarder les choses en face et d'agir conséquemment. Et nos partenaires peuvent nous aider à renforcer nos capacités ... ».

Moussa FAKI MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union africaine (UA) lors du 4ème Sommet UE-UA en février 2022 à Bruxelles, placé sous le signe d'un Partenariat renouvelé pour le Développement.

C'est aussi un appel aux diasporas, vectrices de développement, à s'intéresser à l'employa-



bilité des jeunes en prenant des initiatives fortes et innovantes dans la mise en place de transfert de compétences dans une logique de partenariat gagnant et équitable Nord-Sud. Et le concept « Erasmus Afrique-Monde » est une invitation à créer un réseau d'échanges et de mobilités intra africaines orientées vers l'acquisition de compétences des jeunes en parcours professionnel, à l'instar du programme européen Erasmus+ qui connaît un succès en termes de résultats et d'impacts.

Sont entendus à Lomé des partenaires nationaux et internationaux, notamment une délégation française du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, des participants de la sous-région, et sans doute des canadiens qui souhaitent s'ouvrir vers l'Afrique francophone.

Autour des visites institutionnelles et de découvertes professionnelles, des conférences et table rondes, ainsi que des ateliers à la direction des jeunes,

les participants au Forum de Lomé, seront invités à :

-construire un espace d'échanges et de réflexion pour renforcer la qualité des formations professionnelles, la formation des formateurs ;

-accélérer la mise en place de nouvelles formations dans des secteurs émergents et le transfert de nouvelles compétences entre partenaires Sud-Sud et Nord-Sud ;

-Travailler en alliance d'acteurs au travers de la construction de consortiums sur le projet « Formations professionnalisantes, un pas vers un avenir partagé »

-Favoriser la mobilisation des experts dans les secteurs des formations professionnelles et de l'apprentissage

Nous devons tous, à chacun à son échelle, préparer le monde Afrique de demain qui dès aujourd'hui s'impose nous.

Notre partenaire média à impact Africa Mutandi interviewera certains participants pour mettre ces derniers en valeur.

-Toutes les informations: [www.forum-afrique-monde.com](http://www.forum-afrique-monde.com)

-Lien pour Inscription : <https://forms.office.com/r/YJQwbXmq2X>

-Nous joindre : [contact@forum-afrique-monde.com](mailto:contact@forum-afrique-monde.com)

## Avec les carburants Xtrazole et Xtraline, faites passer votre moteur à un autre niveau de performance !

ZENER a lancé une nouvelle gamme de produits pour répondre aux exigences de qualité et d'innovation des consommateurs.

Les nouveaux produits « Xtraline » et « Xtrazole » sont le ré-

sultat d'années de recherches lancées par le groupe ZENER et ses partenaires aux USA et au Japon, afin d'élaborer de nouveaux carburants performants qui améliorent la protection du moteur, optimisent la consom-

mation et préservent l'environnement.

Xtraline et Xtrazole concentrent dans leurs formules un savoir-faire unique, basé sur l'expérience et la connaissance des exigences de tous les moteurs, modernes ou anciens. La mise sur le marché de « Xtraline » et « Xtrazole » s'inscrit dans l'ambition de ZENER d'être à la pointe de la technologie en matière de carburants.

« Xtraline » et « Xtrazole » sont des produits de dernière génération et s'adaptent à tout type de véhicules. Ils sont formulés à base de carburants traditionnels et contiennent des additifs qui empêchent la formation de dépôts dans votre moteur, améliorent la combustion et

diminuent l'usure des pièces pour une plus longue durée de vie du moteur.

L'action conjuguée des technologies détergente et réductrice de frottements permet d'optimiser la consommation, le confort de conduite et réduit considérablement les émissions polluantes, préservant ainsi l'environnement.

En utilisant les carburants différenciés « Xtraline » et « Xtrazole » de Zener, vous réduisez jusqu'à 95% d'encrassement pour les moteurs diesel et jusqu'à 99% d'encrassement pour les moteurs essence.

« Xtraline » est le carburant « haute performance » du groupe ZENER, compatible avec les motorisations essence; «Xtrazole»,

compatible avec les motorisations diesel, rétablit jusqu'à 100% des performances du moteur.

Xtraline et Xtrazole sont disponibles à la pompe dans tous le réseau des Oasis Zener.

A PROPOS DE ZENER

ZENER est un principal acteur du secteur du gaz et de l'énergie et propose des offres spécifiques aux besoins d'un marché sans cesse en mutation. Depuis sa création, elle a apporté à des milliers de foyers sur tout le territoire togolais ainsi qu'à l'export, une énergie sûre, abordable, écologique et accessible à tous. Au travers de ses stations-services appelées Oasis, ZENER ambitionne d'élargir les horizons, de positionner encore plus haut la satisfaction de ses clients, toujours ancrée dans ses valeurs de Liberté, de Modernité et de Mobilité mais orientée désormais sur la contribution directe des clients, le développement durable et la digitalisation.



# Comment accélérer l'industrialisation du Togo ?

**L'AGET a tenu, le 14 mars, ses universités 2023 sur le thème de l'industrialisation au Togo.**

Pour la deuxième édition de ses universités, l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) a choisi un thème ambitieux, celui de l'industrialisation. Elle a réuni des patrons de grandes entreprises, ainsi que ceux de petites et moyennes industries et divers acteurs à l'instar des membres du gouvernement, des représentants d'institutions financières internationales, des étudiants et des autorités locales.

Pour le Président de l'AGET, Jonas Daou, trois déterminants justifient le choix de ce thème. Le premier est la feuille de route gouvernementale qui veut « dynamiser la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie ». Le deuxième déterminant est le fait que l'industrialisation soit considérée par la Banque Africaine de Développement (BAD) comme une prioritaire stratégique pour l'Afrique. Le 3ème est le livre blanc de l'AGET dans lequel l'industrie est l'une des priorités des grandes entreprises. L'industrie contribue à une moyenne de 700 dollars au PIB en Afrique, 2500 dollars en Amérique latine et 3400 dollars en Asie. Bien que l'Afrique demeure un maillon faible de l'industrialisation, Jonas Daou souhaite qu'une telle situation soit plutôt une source d'opportunités pour agir.

« Le développement industriel est une priorité pour notre pays. Il est essentiel que nous travaillions ensemble pour atteindre cet objectif », a souhaité, à travers son discours, José Kwassi Symenouh, président d'honneur de l'association.

Trois panels animés par

d'éminentes personnalités ont permis d'approfondir la réflexion : la « politique industrielle et facteurs de production », le « financement et industrialisation : rôle des institutions de financements et de l'Etat », et le « développement des chaînes de valeur : agro-industrie et mines ».

Les échanges ont aussi porté sur l'adéquation emploi-formation, le financement de la connaissance immatérielle, le financement des PMI, les particularités de financement dans le secteur industriel, les critères d'évaluation des projets structurants ainsi que la concurrence déloyale.

« Le financement des projets industriels reste une question clé pour le développement de l'industrie manufacturière », a souligné le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation locale, Kodjo Adedze, lors de son discours de clôture. Il a lancé un appel aux secteurs financiers tout en soutenant que « le gouvernement reste convaincu que le partenariat public-privé demeure l'un des moyens efficaces pour mobiliser d'importants financements nécessaires au développement de notre industrie ».

En conclusion, le ministre de l'Industrie a rappelé que « le gouvernement, avec l'appui des partenaires s'active pour doter notre pays d'une politique industrielle inclusive assortie d'une stratégie qui mettra en exergue, les pôles de compétitivité pour mieux stimuler l'investissement et favoriser la croissance économique ».

Aussi, selon lui, « nul n'ignore l'importance des chaînes de valeur dans un monde globalisé ».

## AGET, un acteur de poids de l'économie togolaise

L'AGET est une association patronale représentant des grandes entreprises des secteurs de l'industrie, du commerce et des services. Acteur de poids dans l'économie togolaise, elle comptait en 2021 soixante-douze membres.

En 2019, elle totalise un chiffre d'affaires de 1 057 205 725 844 FCFA, une contribution aux recettes fiscales du pays de 110 milliards FCFA et comptait 12 307 employés directs. L'AGET promeut les entreprises togolaises et du Togo dans un environnement mondial dominé par la globalisation et une compétition accrue, soutient ses membres, stimule la liberté d'entreprendre ou l'entrepreneuriat et œuvre à une amélioration profonde du climat des affaires.



Photo de famille à l'issue de la rencontre

Elles assurent la croissance économique et réduisent la pauvreté. Le développement des chaînes de valeur est essentiel pour as-

surer la pleine industrialisation du Togo pour mieux profiter de notre positionnement et du hub logistique dans le cadre de la

Zone de libre-échange continentale africaine ».

Joseph MB

## La BAD, invité d'honneur des universités de l'AGET



Trois experts de la Banque Africaine de Développement (BAD) sont intervenus lors de la deuxième édition des universités de l'AGET. Parmi eux, Thomas Viot, coordonnateur en chef des programmes de l'industrialisation à la BAD, présent à Lomé, a participé aux échanges sur le thème « Politique industrielle et facteurs de production ».

Alhassane Haidara, responsable de la division des industries et services non souverains de la BAD, depuis le siège de la Banque à Abidjan en Côte d'Ivoire, a débattu du thème

« développement des chaînes de valeur : agro-industrie et mines ». Bara Alaya, chef du département secteur privé de la BAD, est intervenu sur le « rôle des institutions de financements et de l'Etat ».

« Nous sommes convaincus de manière unanime que la croissance industrielle est une condition nécessaire à l'inversion de la courbe des importations et du développement durable à travers la création d'emplois et la production de valeur ajoutée au niveau national », a déclaré Paternie Wilfrid Abiola, le représentant pays de la BAD au Togo.

Il a salué « l'élan porté » par le Président de la République Faure Gnassingbé « qui a inscrit dans la Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025, la transformation structurelle de l'économie de Togo par l'industrialisation. »

Il a rendu hommage au Président de la BAD, Dr Akinwumi Adesina, pour sa vision d'avoir promu comme priorité l'industrialisation, en la considérant comme la seule voie pour un développement durable créateur de valeur ajoutée.

Joseph MB

# Politique d'industrialisation : les grands axes du gouvernement expliqués par Kayi Mivedor

**La ministre de la promotion de l'investissement explique que le gouvernement mise sur des pôles de compétitivité et travaille à lever les obstacles à l'industrialisation du Togo.**



Kayi Mivedor

Rose Kayi Mivedor est convaincue que les pays qui ont réussi à relever le défi de l'industrialisation ont poursuivi une stratégie ciblée sur quelques industries clés. Cela leur a permis de donner le coup d'envoi de leur transformation économique pour passer, après, à des industries à plus forte valeur ajoutée. La ministre en charge de l'investissement cite l'exemple des pays d'Asie du Sud-Est mais aussi celui de l'île Maurice. Dans les années 80, ce pays insulaire avait concentré ses efforts sur le tourisme, le textile et le sucre, pour ensuite se diversifier pour devenir une économie solide. Au Togo, « la stratégie industrielle en cours d'élaboration se concentrera sur des secteurs prioritaires appelés pôles de compétitivité », explique la ministre en charge de l'investissement. « Ces pôles de compétitivité visent à offrir des opportunités d'investissement pour le secteur privé local, à améliorer la

sécurité alimentaire, et enfin à permettre la substitution compétitive aux importations » souligne la ministre qui assure que les pôles de compétitivité permettront au secteur industriel d'être le moteur de la transformation de l'économie togolaise. Dans sa feuille de route, le gouvernement togolais affirme sa volonté de relever les défis de l'industrialisation et d'améliorer des facteurs productifs pour encourager les investissements. Il a donc consulté, octobre ou novembre dernier, des acteurs du public et du privé dont les groupements interprofessionnels sur les principaux défis liés à l'exercice de leurs activités ainsi que les différentes attentes. Les principaux défis majeurs relevés, que rappelle Kayi Mivedor sont « la concurrence déloyale, le coût et la disponibilité de l'énergie et le manque de main-d'œuvre qualifiée ». Le gouvernement reste « attentif » et « étudiera toutes propositions pour une résolution durable » de la question de la concurrence

déloyale. Il travaille également activement sur « un programme d'électrification ambitieux qui permettra d'augmenter la disponibilité de l'énergie, l'accès à l'électricité dans les zones rurales et de réduire les coûts de l'énergie pour les entreprises locales », ajoute Madame Mivedor. Quand à la question de la main d'œuvre qualifiée, « les Instituts de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) sont un exemple de l'engagement du gouvernement togolais dans l'amélioration durable de son capital humain. », justifie la ministre. Celle-ci insiste aussi sur la détermination du même gouvernement à soutenir les entreprises locales dans leur transformation numérique à encourager l'innovation et investir dans les compétences et talents locaux. « Le gouvernement souhaite de ce fait encourager les partenariats entre les entreprises locales et les investisseurs étrangers en vue de créer des opportunités de transferts de compétences et

des synergies qui bénéficieront à l'ensemble de notre économie », ajoute-t-elle.

## Quelle industrialisation ?

A l'horizon 2030, la nouvelle politique togolaise vise à augmenter la part des industries manufacturières dans le PIB ; à réduire le déficit de la balance commerciale en augmentant les exportations des produits industriels dans les exportations de biens ; à augmenter la transformation des produits agricoles par le développement des chaînes de valeurs ; puis à développer les PMI et améliorer l'intégration des femmes et des jeunes dans un marché de travail formel. Kayi Mivedor fait constater qu'au cours des dix dernières années, le Togo a connu un changement structurel marqué par une diminution de la contribution du secteur agricole au profit de l'industrie dans le PIB. Le secteur industriel au Togo contribue à une hauteur de 22,7% du PIB en 2021 contre

15% en 2010. D'ailleurs, « la production industrielle du Togo est restée globalement stable durant les deux dernières années, malgré une fluctuation plus élevée de l'industrie extractive en période post-covid. ». La ministre en profite pour saluer la résilience du secteur industriel togolais qui a prouvé sa robustesse pendant la crise sanitaire. Aussi, elle encourage le secteur privé à partir à l'assaut de nouveaux marchés « afin de stimuler l'investissement productif ». Pour ce faire, elle l'incite à utiliser trois instruments essentiels : le régime de la zone franche, le code des investissements et la Plateforme Industrielle d'Adétikopé. La zone franche offre un environnement d'investissement attractif, avec des avantages fiscaux et douaniers.

Joseph MB

# INDUSTRIALISATION :

## Comment la SFI (Société Financière Internationale) s'engage en Afrique ? Au Togo en particulier.



Olivier Buyoya

**D**e nombreux pays africains, dont le Togo, ont fait des progrès significatifs ces dernières années pour développer leur tissu industriel », se réjouit Olivier Buyoya, directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest de la SFI, l'institution du Groupe de la Banque mondiale chargée des opérations avec le secteur privé. Et, « au vu des besoins conséquents en infrastructures, en énergie, en renforcement des capacités ou encore en capitaux, le financement est la clef de voute d'une politique industrielle réussie. Malheureusement, avoir ces financements reste un défi majeur », révèle le directeur.

Face à ce diagnostic, M. Buyoya souhaite le développement des systèmes financiers plus solides, y compris des marchés de capitaux, afin d'avoir plus d'options de financement.

Il encourage les pays africains à travailler à créer un environnement d'investissement plus propice. « Le

gouvernement du Togo a d'ailleurs identifié l'industrialisation comme une priorité clé et a pris des mesures pour créer un environnement favorable aux investissements privés. » a-t-il noté.

Que fait la SFI ? « Nous mettons à contribution nos investissements et services-conseils pour soutenir le développement industriel des entreprises du secteur privé. Nous proposons une large gamme de produits financiers, notamment des prêts, des investissements en actions et des garanties, pour aider les entreprises à accéder au capital dont elles ont besoin pour investir dans l'infrastructure, la technologie et l'équipement », explique M. Buyoya.

Au Ghana par exemple, la SFI a investi 30 millions de dollars dans une zone économique spéciale du pays, pour permettre de faciliter l'accès à des sources d'énergies vertes et autres infrastructures.

« En parallèle, nous travaillons avec les gouvernements

africains pour créer un environnement plus favorable à l'investissement du secteur privé. Nous plaçons en faveur de politiques et de réformes qui favorisent le développement du secteur privé et attirent les investissements étrangers. IFC a notamment accompagné de nombreuses réformes en ce sens au Togo », explique le directeur régional.

L'aide de la SFI à l'industrialisation du Togo s'est faite aussi à travers son soutien au développement de projets d'énergie renouvelable comme le financement ap-

porté à la société Zener (la SFI a annoncé, début août dernier, avoir accordé un financement de 16,5 millions de dollars à Zener SA, un groupe de sociétés d'énergies, pour soutenir le Togo dans la transition vers des sources d'énergies plus propres et plus sûres). Olivier Buyoya précise que « l'énergie renouvelable peut aider à réduire les coûts énergétiques pour les entreprises, les rendant ainsi plus compétitives et soutenir la croissance du secteur industriel. »

« Nous avons aujourd'hui un pipeline prometteur de

projet dans les TIC, l'énergie, les services financiers et l'agro-industrie qui permettront également de soutenir l'industrialisation du pays », ajoute-t-il.

« Je vous invite à consulter notre site internet où nous publierons très prochainement le diagnostic du secteur privé au Togo qui identifie les secteurs les plus prometteurs et les réformes à même de favoriser une plus grande participation du secteur privé dans le développement économique du pays », a-t-il conclu.


**IMAGINE DEMAIN**

Bimensuel togolais d'information générale

Récipissé N° 0574/26/07/18/HAAC du 26 juillet 2018

**Directeur Général**
**Tété B. MENSAH-BOBOE**

boboejoseph@gmail.com

Tel : (+228) 79483748 / 93231786

**Média-consultant:**

Jean-François Pollet

**Directeur de publication**
**ANIKA Koffi Amen**

Tél : +228 91024439

**Comité de Rédaction:**

Joseph Mensah-Boboé

Cécile SOSSOU

**Service commercial:**

(+228) 70353590 /

93231786 / 79483748

**Mise en page**

A. Maxime +228 91 08 91 02

**Imprimerie**

Light Print, Qt Forever

1000 exemplaires)

**Distribution**
**DAMALI Kossi**
**Contacts**
**Avepozo Ibomonou**

Tél: (+228) 70353590 / 93231786

# INDUSTRIALISATION AU TOGO: Le regard de Thomas Viot, coordonnateur en chef des programmes de l'industrialisation à la BAD

**Thomas Viot, coordonnateur en chef des programmes de l'industrialisation avance les raisons pour lesquelles l'industrialisation est importante pour le continent et explique les chantiers de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans ce domaine.**



Thomas Viot

« L'industrialisation est absolument nécessaire », selon M. Viot, parce qu' « aucun pays dans l'histoire ne s'est développé sans s'industrialiser ». La BAD a l'ambition de contribuer à augmenter la part de l'Afrique dans le secteur manufacturier mondial vu que depuis 2020, cette part a diminué pour atteindre moins de 2%. Dans le cadre de sa stratégie « Industrialiser l'Afrique », la BAD investira environ « 56 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie dans le développement de politiques industrielles probantes, le développement de marchés de capitaux liquides et efficaces, la

promotion du développement des entreprises, l'intégration des marchés africains, l'accélération des flux de capitaux vers les pays africains et le développement des compétences et des technologies. » annonce M. Viot. Le patron à la BAD rappelle que « la Banque africaine de développement a fixé cinq grandes priorités pour l'Afrique: éclairer et fournir de l'énergie à l'Afrique, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique, et améliorer la qualité de vie des Africains ». Selon lui, « Des analyses indépendantes, y compris par le PNUD (Programme des Nations Unies pour

le développement), montrent que si l'Afrique se concentre sur ces cinq grandes priorités, elle atteindra environ 90% de ses ODD et 90% de son Agenda 2063. En bref: les cinq grandes priorités sont des accélérateurs du développement de l'Afrique. »

#### La BAD aux côtés du Togo

L'agriculture, l'énergie et le hub logistique sont des secteurs auxquels la Banque pourra renforcer son intervention au Togo. A travers sa feuille de route Togo 2025, le Togo veut affirmer sa place en tant que hub logistique et de services.

La BAD est le premier soutien

de la mise en œuvre de la Zone de libre échange qui doit unir les pays d'Afrique (ZLECAF). En ce sens, « le Togo a un rôle de leader à jouer pour sa mise en œuvre dans la région de part sa position de hub régional », souligne M. Viot.

Sur le plan agricole, la Banque prévoit d'apporter son appui à la création d'agropoles et de zones spéciales de transformation agro-alimentaire dans les grandes zones de production. M. Viot précise que ce sont « des mesures de renforcement des capacités des producteurs et de professionnalisation des organisations agricoles susceptibles

d'augmenter significativement et rapidement la production et la productivité agricole ». L'objectif de la BAD est d'accroître des revenus agricoles, notamment des ménages ruraux en faveur d'une réduction rapide et significative de la pauvreté. « Ce soutien est en ligne avec l'axe 2 de la feuille de route gouvernementale dont le but est de faire de l'agriculture un important moteur de croissance et de création d'emplois tout en promouvant une croissance verte », rappelle Thomas Viot.

Joseph MB

## Comment booster l'industrialisation en Afrique ?

Extrait des propos de M. Viot de la Banque Africaine de Développement

- Les marchés africains émergent et la demande croissante pour les biens manufacturiers qui accompagne cette émergence doit être satisfaite par plus de production locale, faute de quoi le déficit commercial du continent continuera de se creuser.
- Comme l'ont montré les récentes crises de COVID-19 et du conflit en Ukraine, le développement des capacités productives ne comporte pas qu'un enjeu économique, mais aussi des enjeux de sécurité alimentaire et sanitaire, de souveraineté et

d'appropriation technologique.

- Face à ces défis, la Banque africaine de développement s'attache à appuyer les pays africains dans l'élaboration ou la révision de leur politique industrielle et à les accompagner dans la mise en œuvre de ces politiques et des programmes d'investissement associés.

- Nous préconisons une promotion plus grande du secteur privé en tant qu'agent indispensable d'un

développement industriel intégré localement, et soutenons particulièrement les initiatives visant à renforcer la coopération et le dialogue entre le secteur public et les entreprises.

- La mise en place de la zone de libre-échange continentale (ZLECAf) offre une opportunité inédite de construire cet espace industriel élargi au continent, et c'est pourquoi la démarche actuelle du Togo, d'ouverture sur l'Afrique, nous semble aller dans le bon sens.

LES UNIVERSITÉS 2023 DE L'AGET

# Développement du secteur privé togolais : des acteurs se prononcent

**Lors de la 2ème Université de l'AGET, divers acteurs du monde économique et de l'éducation ont livré leurs opinions sur les conditions de développement de l'industrie ou du secteur privé togolais.**

**Jean Adoléhoumé, Président de l'Association Professionnelle des Industries Extractives du Togo (APIET).**

« Comment les 5 pays du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) se sont industrialisés? Il y avait un programme du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), créé en 1977 dénommé « TOKTEN », qui est un programme de transfert de compétences à travers les expatriés nationaux. Cela consiste à faire venir des spécialistes d'un pays qui a été victime de la fuite des cerveaux, à les faire revenir, en finançant ce retour dans l'ultime but qu'ils puissent transmettre les connaissances qu'ils ont acquises ou les compétences dans les métiers qu'ils exercent dans leur pays d'exil. Ce programme a été mis en œuvre en Afrique à partir de 1985. De nos jours, il est jeté aux oubliettes. Je pense qu'à travers un tel programme, on pourra, à l'instar de l'Inde, de la Chine, ou même la Corée du Sud — qui n'est pas dans les BRICS-, faire revenir des spécialistes des États-Unis, du Japon et autres pays pour pouvoir transmettre les connaissances aux locaux et donner un coup de pouce au démarrage d'une industrialisation.

Au Togo, il y a beaucoup d'efforts qui ont été faits, notamment la création du Haut Conseil des Togolais de l'extérieur. Ce sont des organisations qui pourraient répertorier des experts togolais à l'étranger et pouvoir les faire rentrer dans le but de profiter de leurs expertises pour l'industrialisation du pays.

Deuxièmement, je m'adresse à nos partenaires financiers, des banques qui aiment toujours financer les besoins matériels. Je pense qu'il va falloir passer au financement des besoins immatériels, c'est-à-dire la

connaissance. Je me félicite du fait que Coris Bank International ait signé, cette semaine, une convention avec l'enseignement supérieur pour pouvoir préfinancer les études supérieures et les recherches. En notre temps, l'accès aux études de commerce, d'ingénierie privée, dans les Écoles en Europe faisait objet des préfinancements bancaires. Mais dans notre pays, cette opportunité est inexistante. Et souvent, faute de financement, des talents s'éteignent. J'aimerais donc inviter nos institutions financières à aussi penser au financement de l'immatériel.»

**Philippe Kokou Tchodie, Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR)**

A la question de savoir : Y avait-il des entreprises qui étaient le fleuron de l'économie togolaise de par le passé et qui aujourd'hui ont mis la clé sous la porte ? Est-ce que cela vaut la peine d'en créer d'autres aujourd'hui ? Le Commissaire Général de l'OTR répond :

« L'environnement dans lequel ces entreprises ont fait du chemin n'est plus le même de nos jours. Les compétences dont nous disposons au Togo aujourd'hui n'étaient pas les compétences dans les années 70-80. Actuellement, nous en avons énormément en termes de ressources humaines, aussi bien à l'intérieur que dans la diaspora. Aussi grâce à l'accès à l'information avec les nouvelles technologies, tout ce qui se fait à Singapour peut être connu aujourd'hui sur place ici. Ce sont des richesses énormes qui peuvent contribuer à la consolidation des connaissances autour de l'entrepreneuriat. Madame la Ministre a évoqué la question du climat des affaires. Depuis quelques années, nous faisons quand même des progrès importants. Je pense que



**Thème 1 : Politique industrielle et facteurs de production, sous la modération de Jean-Marie Tessi (DG GTA Assurances et Secrétaire général de l'AGET). De gauche à droite : Wilfrid Abiola (Représentant pays de la BAD au Togo), Jonas Daou (Président de l'AGET), Kayi Mivedor (Ministre de la promotion de l'investissement), Olivier Buyoya (Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest de la SFI), Thomas Viot (coordonnateur en chef des programmes de l'industrialisation à la BAD)**

tout cela constitue un socle extrêmement important pour notre tissu économique. Ces atouts stratégiques devaient donc générer ces rencontres pouvant motiver et encourager nos jeunes à s'investir davantage et surtout leur apporter un soutien énorme et afin de faire du Togo un creuset d'entrepreneurs champions.

L'Office Togolais des Recettes que nous avons l'honneur de représenter ici est un partenaire stratégique du secteur privé et nous connaissons tous les enjeux qui l'entourent. Nous sommes des partenaires, nous discuterons toujours ensemble de tout ce qui peut être fait sur le volet fiscal ou douanier, pour trouver des pistes d'amélioration pour le développement du secteur industriel et économique du Togo.»

**Eké Hodin, Ministre délégué auprès du ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat :**

« Le problème d'emploi se pose, pourtant nos jeunes ont du

talent. Nous n'allons pas dire que le Togolais n'est pas capable de comprendre ou de réussir à la formation qu'on initie à son profit. Mais nous avons un problème qui est celui de la collaboration entre les utilisateurs des élèves que nous formons et nous les formateurs.

Dans certains pays, depuis la première année, ou au début de la formation, le formateur et l'utilisateur du formé, l'employeur, sont ensemble. Les élèves doivent entretenir un contact permanent avec les outils technologiques au sein de l'entreprise.

À la fin de formation d'un élève, quel que soit le degré de connaissance acquise, l'on note un problème de manque d'harmonie réelle entre ses acquis et les impératifs des entreprises qui l'accueillent. Même s'il est très intelligent, très bien formé, son intégration au marché de l'emploi se heurte à des problèmes d'adaptation qui vont pour, ce faire, lui coûter quelques petites formations parallèles. Raison pour laquelle il y a les stages. Pendant qu'on est en formation, on doit aller en stage dans les entreprises pour connaître les réalités de l'entreprise, s'adapter aux équipements réels de l'entre-

prise. Nos équipements sont pédagogiques dans les établissements. C'est ce qu'il y a dans tous les pays du monde, mais la vraie réalité est sur le terrain, dans les entreprises. Et donc, nous avons également un projet de formation en alternance. Cela veut dire que l'apprenant doit faire la moitié du temps à l'école, et l'autre moitié au sein d'une entreprise. Cela donne l'opportunité à l'employeur de connaître déjà ceux qui sont en train d'être formés et de nous dire également les manquements ou les orientations à donner. Depuis l'élaboration des programmes et des curricula, nous devrions être en tandem avec les employeurs. C'est ce que nous sommes en train de faire. Madame le ministre de la promotion de l'investissement a cité l'exemple des IFAD (Institut de Formation en Alternance pour le Développement). Je pense que, à l'élaboration des programmes au niveau des IFAD comme du CFMI (Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie), les entrepreneurs ont été associés. Actuellement, au ministère, c'est ce que nous sommes aussi en train de faire pour l'élaboration des curricula de formation. Il n'est plus question que les pédagogues seuls

s'asseyent pour élaborer des curricula de formation qui ne vont pas répondre aux besoins du monde de l'entreprise. Egalement pour initier les filières, nous devrions recenser d'abord les besoins des entreprises. Cela est en train d'être fait, sauf qu'on n'est pas encore arrivé à terme de notre projet pour que les entreprises le sentent. Mais la collaboration doit être renforcée entre les ministères qui forment et ceux qui ont besoin de ces jeunes que nous formons. Au niveau du ministère de l'enseignement technique, nous sommes dans un processus de développement de partenariat entre les employeurs et notre ministère. Des correspondances ont été adressées pour qu'il y ait une convention, un cadre de partenariat entre nous et les grandes entreprises ou d'autres entreprises et d'autres entités dans le but de pouvoir accueillir nos élèves en stage d'adaptation ou encore pendant la formation en alternance. Aussi, voudrions-nous que nos partenaires, les entreprises, puissent nous situer sur leurs besoins urgents en compétences humaines. »

**José Kwassi Symenouh, expert en As-**



une vue de l'assistance

aussi l'assurance transport ou facultés maritimes à l'importation. (...). Depuis 1987, il existe la Convention des Nations Unies sur le transport de marchandises par mer. Cette loi sur l'assurance maritime oblige tous les importateurs à prendre leur assurance à domicile, donc au Togo. Mais en aucun moment, ce texte n'est respecté parce que les importateurs continuent

On parle d'industrie. Les industries se doivent de protéger leurs investissements. Et la première des choses est de requérir les services d'un assureur pour pouvoir protéger les investissements. Ce n'est pas tout que d'investir beaucoup dans les projets sans pour autant garantir et mieux protéger le matériel de production, l'outil de production. De nos jours, de grandes entreprises avec des milliards de chiffres d'affaires à leur compte n'accordent pas une place de choix à l'assurance dans leur politique alors que cela revêt une importance capitale. »

**Marc Hoffmeister, CEO de Classe Export SAS, commissaire général des Rencontres Africa :**

« Pour l'industrialisation, il faut se concentrer sur des entreprises de taille moyenne pour en faire des champions. Concentrons-nous sur des entreprises moyennes pour les faire passer à l'échelle. »

**Constant Djeket, Directeur Général de NSIA Assurances :**

« L'accompagnement de l'Etat nous permettra (nous assureurs) de passer à un autre niveau. Quand aujourd'hui on a un taux de pénétration de l'assurance de 1.6 alors que l'Afrique du Sud est à 14, c'est parce que dans un tel pays, il y a eu beaucoup d'accompagnement de l'Etat, que ce soit sur les assurances obligatoires ou en termes d'incitations fiscales. Le jour où nous aurons un taux de pénétration de 5 % ou de 10

jours avec quelque chose. Si on n'est pas financé, on aura des éléments qui préparent à un lever des fonds ou qui permettent de revoir son projet et de le faire financer après. »

**Christopher Bleziri, Représentant résident de la Société Financière Internationale au Togo :**

« Nous avons pris l'initiative de développer des champions locaux. J'invite ceux qui s'y intéressent à nous contacter. Nous ne pouvons pas régler les problèmes de tout le monde, mais s'il y en a qui ont la capacité, le marché, la technicité, la compréhension et la volonté de se développer, nous pouvons analyser et voir comment nous pouvons travailler ensemble. »

**Moyeme Baniab, Secrétaire exécutif du Cadre de concertation Secteur privé – Gouvernement :**

« Les banquiers ont l'habitude de dire qu'il n'y a pas un problème d'accès au financement. Ils disent qu'il y a plutôt un problème de capacité d'absorption des financements disponibles. Ils ajoutent qu'un bon projet ne court point après les financements, et jettent ainsi la pierre

%, nous aurons davantage de ressources pour financer l'économie. »

**Simpliste Assih, Directeur de la Banque des Grandes Entreprises et d'Investissements à ECOBANK :**

« A Ecobank, nous croyons au financement de l'industrialisa-



**Thème 2 : financement et industrialisation : rôle des institutions de financements et de l'Etat.** de gauche à droite : Marc Hoffmeister (Commissaire général des Rencontres Africa), Constant Djeket (DG NSIA Assurances), Moyeme Baniab, modérateur (Secrétaire exécutif du Cadre de concertation Secteur privé – Gouvernement), Christopher Bleziri (Représentant résident de la SFI au Togo), Simpliste Assih (Directeur de la banque des grandes entreprises et d'investissements à ECOBANK).

**surances, Président d'honneur de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) :**

« La pénétration de l'assurance au Togo est faible pour plusieurs raisons. D'abord, il y a la raison culturelle. Ensuite, et surtout, il y a la raison que l'Etat n'accompagne pas suffisamment les compagnies d'assurances pour remplir le rôle d'investisseurs institutionnels. Concernant les assurances obligatoires, il y a l'assurance automobile mais

d'assurer leurs marchandises à l'extérieur, alors que l'objectif initial, c'est pour permettre la rétention des primes au niveau local. Et ce fléau, l'Etat ne contrôle pas. On laisse passer les marchandises comme cela se doit, et puis après on fait des certificats de complaisance, on assure les marchandises à l'arrivée, alors qu'elles doivent être assurées de bout en bout. Cela pour dire que l'Etat n'accompagne pas suffisamment alors qu'il y gagnerait à le faire. (...).



**Thème 3. Développement des chaînes de valeur : agro-industrie et mines.** De gauche à droite : Gustave Bakundah (DG Label d'or), Elom Attissogbe, modérateur (DG Nouvelle tribune) Aklesso Kabissa (Responsable de composante pour la facilitation à l'accès aux matières premières de PME à GIZ), Jean Adoléhoumé (Directeur administratif de CIMTOGO).

tion. Nous pensons que l'avenir en dépend. C'est cette vision qui nous donne une certaine pérennité et nous permet de financer les chaînes de valeur qui créent de la valeur et de développer nos activités. Nous le croyons donc et nous avons fait des preuves. Si vous êtes un entrepreneur qui a un bon projet, que le projet soit bien ficelé ou pas, parlez aux banques ! Parlez aux bailleurs de fonds ! Il faut réunir les différents bailleurs de fonds et leur en parler. On repart tou-

dans le jardin des porteurs de projets. La bonne nouvelle est que la SIF nous dit qu'elle a des capacités d'accompagnement pour le développement des projets et qu'il existe d'autres unités et d'autres structures qui accompagnent les entreprises et porteurs de projets à développer leurs projets suivant des critères de qualité requis par les banques. »



# POUR SA 134<sup>ÈME</sup> SESSION ORDINAIRE Le CA de la BOAD autorise de nouveaux engagements pour 242 milliards FCFA.

Le Conseil d'Administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) s'est réuni à Bissau, le 28 mars 2023, en format hybride pour sa 134<sup>e</sup> session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Serge EKUE, Président du Conseil d'Administration, Président de la BOAD. Cette session est la première de l'année du cinquantenaire de l'Institution.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la 133<sup>e</sup> réunion, tenue le 02 décembre à Niamey (Niger), le Conseil a arrêté les comptes annuels de la Banque pour l'exercice, clos le 31 décembre 2022, approuvé les perspectives financières actualisées, révisées pour la période 2023-2027, et approuvé le projet de renforcement des compétences du Conseil d'Administration.

Dix nouvelles opérations ont également été examinées par les membres du Conseil, elles concernent le financement partiel des projets, ci-après :

- Mise en place d'un prêt à court terme en faveur de Vista Group Holding SA, au Burkina Faso. Ce crédit a pour objectif d'apporter un soutien financier au groupe Vista dans le cadre de l'opération, dénommée « ORA SPV HOLDING ». Montant de l'opération : 25 milliards FCFA

- Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2- P2RS), en République du Niger. L'objectif du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie, de sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de sa zone d'intervention. Montant de l'opération : 16 milliards FCFA

- Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2- P2RS), en République du Sénégal. La contribution de la Banque permettra, notamment, l'aménagement hydroagricole de 640 ha en périmètre, la restauration mécanique et biologique de 2000 ha de terres agricoles et de pâturages dégradés, l'amé-



Siège de la BOAD à Lomé

- nagement de 100 kms de pare-feu et de 250 ha de couloirs de passage, ainsi que l'installation d'unités de transformation agro-sylvo-pastorales et halieutiques, en vue de la promotion de chaînes de valeurs. Montant de l'opération : 11 milliards FCFA

- Projet d'Urgence de Renforcement de la résilience des acteurs du secteur agricole (PUR-KEBUR), en République de Guinée-Bissau. Le projet apportera, entre autres, une assistance alimentaire d'urgence de 12 000 tonnes de vivres aux populations vulnérables, et permettra d'intensifier la production rizicole et maraichère sur une superficie cumulée de 15 000 ha, à travers la fourniture à de petits producteurs, d'intrants et d'équipements de mécanisation agricole, tels que des tracteurs, motoculteurs et moissonneuses-batteuses. Montant de l'opération : 25 milliards FCFA

- Aménagement de voies urbaines structurantes et ouvrages d'assainissement dans la ville de Bissau, en République de Guinée-Bissau. La mise en œuvre du projet contribuera à l'amélioration de la mobilité urbaine et des conditions de vie des populations dans la zone concernée. Il s'agira, spécifiquement, de désenclaver

- dix (10) des quarante-sept (47) quartiers que compte la ville de Bissau et de faciliter l'accès au centre administratif et aux centres commerciaux. Il permettra, également, d'améliorer le drainage des eaux pluviales et de réduire les risques d'inondation dans certains quartiers de Bissau. Montant de l'opération : 15 milliards FCFA

- Aménagement de voiries et réseaux divers (VRD) et construction d'infrastructures structurantes de la Zone Economique Spéciale Intégrée de Diass (ZESID), en République du Sénégal. Le projet permettra de créer un hub logistique et industriel doté d'infrastructures de qualité pour impulser et encourager la production industrielle et favoriser l'émergence d'un secteur privé national fort. Montant de l'opération : 30 milliards FCFA

- Programme d'apurement de la dette des fournisseurs stratégiques de la Société Energie du Mali (EDM-SA), en République du Mali. L'opération contribuera à assurer la continuité de la fourniture d'électricité aux populations maliennes et à soutenir le développement économique et social du pays. Montant de l'opération : 45 milliards FCFA

- Garantie partielle d'une facilité à court terme octroyée par la Banque Atlantique Côte d'Ivoire

- (BACI) à la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE). La garantie permettra le financement à court terme des besoins de trésorerie de la CIE. Montant de l'opération : 15 milliards FCFA

- Construction du réseau d'évacuation associé aux centrales thermiques CIPREL 5 et AZITO 4, en République de Côte d'Ivoire. Cette opération est un complément à un précédent concours accordé sur ce projet par le Conseil, en sa session de juin 2020. Elle permettra de garantir l'évacuation et l'injection, sur le réseau interconnecté, de l'énergie électrique produite par les centrales de CIPREL 5 et d'AZITO 4, afin de sécuriser la fourniture d'énergie électrique et de contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de service. Montant de l'opération : 20 milliards FCFA

- Construction de 4 300 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire : Tranche 1 des 1 160 logements à Abidjan PK 24. Le projet global concerne la construction de logements à Abidjan, PK24 (2360), Yamoussoukro (420) et Bouaké (1520). Il sera également procédé à la viabilisation de 3 sites d'une superficie globale de 23 ha dans ces trois villes. Cette opération, qui constitue la première intervention de la BOAD sur le projet, portera sur 1160 loge-

ments à Abidjan, dans la zone industrielle de Yopougon PK 24, et la viabilisation du site. Montant de l'opération : 40 milliards FCFA

Ces nouvelles approbations d'un montant de 242 Milliards de FCFA portent à 7 469,3 Milliards de FCFA le total des engagements (toutes opérations confondues) de la BOAD depuis le démarrage de ses activités.

Le Conseil a, par ailleurs, émis un avis favorable sur le rapport annuel 2022, la modification des Statuts de la BOAD suite à la décision d'augmentation du capital, l'État de recouvrement des créances sur les prêts de la BOAD, au 28 février 2023, et la situation globale des recouvrements, au 31 décembre 2022.

Il a, par ailleurs, été tenu informé du Compte-rendu de la 43<sup>e</sup> réunion du Comité d'Audit de la BOAD, de la mise en œuvre du Plan DJOLIBA 2021-2025 : bilan à l'issue de la 2<sup>e</sup> année, de la situation des opérations de la BOAD par pays au 31/12/2022, de l'État de mise en œuvre du Schéma Directeur du Système d'Information de la BOAD, au titre de l'année 2022, de la situation de l'utilisation des ressources mobilisées par la BOAD au 31 janvier 2023, du projet ESG by design Program : sur le chemin du renforcement de la maturité de la RSE au sein de la BOAD, du Compte-rendu d'exécution de la tranche annuelle 2022 du Budget-programme 2022-2024 de la BOAD, du recueil des recommandations et décisions prises aux réunions du Conseil d'Administration de la BOAD tenues au cours de l'année 2022, et des comptes rendus des réunions ordinaire et extraordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA tenues, respectivement, les 19 et 30 décembre 2022.

En clôturant les travaux, le Président Serge EKUE a, au nom du Conseil d'Administration, remercié les autorités Bissau-guinéennes pour les moyens mis en œuvre et la tenue de cette session dans les meilleures conditions.

# Concours de récitation du Coran : soutien de la Coris Bank International-Baraka

Ce 2 avril 2023, les villes d'Atakpamé et de Kara, ont abrité les demi-finales de la 27<sup>ème</sup> édition du Concours national de récitation du Saint Coran (CNRSC) avec la présence effective des équipes de Coris Bank International BARAKA.

Le concours, institué depuis plus de deux décennies, est une initiative de l'Association des Élèves et Étudiants Musulmans au Togo (AEEMT). Elle promeut la culture et l'étude du Saint Coran au sein des communautés musulmanes du Togo. Elle a pour objectifs de stimuler et encourager tous les élèves musulmans à la lecture du Saint Coran et d'inciter, plus particulièrement, la jeunesse scolaire et estudiantine à la lecture et à la mémorisation du Saint Coran, à travers une conciliation de l'école occidentale et l'apprentissage de la religion.

« Pour comprendre les fondements de cette activité, il faut s'intéresser à la doctrine musulmane. Dans l'exégèse des 10 noms du Saint Coran, le premier, « Al-Qu'ran », signifie « Lecture et Récitation » et illustre parfaitement

les directives de ce concours qui vise à mettre en avant « Le Livre sacré ». Le deuxième nom du Saint Coran, « Al-kitab », invite à faire respecter les textes sacrés. Le troisième nom, « Al-houda », consacre les codes de vie enseignés par la religion », apprend-on auprès des organisateurs.

Les phases éliminatoires, préfectorales et régionales, se sont déroulées du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 19 mars 2023 sur toute l'étendue du territoire national.

Coris Bank International-Baraka apporte un soutien indéfectible à l'évènement depuis la dernière édition en 2022. Elle « porte un regard important aux préceptes de la religion islamique et l'épanouissement de la jeunesse musulmane », font savoir ses responsables.

## Coris Bank International Baraka

Lancé au Togo en 2020, Coris Bank International Baraka (CBI-Baraka) est la fenêtre de l'offre de la finance islamique de Coris Bank International. Elle se présente comme la solution alternative d'une finance éthique et

participative.

Coris Bank International Togo est à ce jour la seule banque qui propose l'offre de la finance islamique au Togo. Elle est composée d'une panoplie de produits et services tels que les comptes courants (Wadi'a Précaution ; Wadi'a Particulier ; Wadi'a Salarié et Retraité ; Wadi'a SA et SARL ; Wadi'a EI et Association-ONG) et les comptes d'investissement.

Grâce au service MOURABAHA, la CBI-Baraka participe au financement des équipements, de l'évènementiel, de l'immobilier et au cycle d'exploitation (Exportation-Importation-Activités Saisonnières-Marchés-Investissement).

La banque propose aussi un service de crédit-bail dans le domaine de l'équipement à travers son service « IJARA ». CBI BARAKA dispose d'un réseau d'agences en cours de développement avec une Agence principale à Lomé, au Carrefour 3K, et des bureaux à Atakpamé, Sokodé et Agoè-Atchanvé.

Amen le Saint



Des candidats au concours



Une vue de l'assistance

# TOUTE L'ACTUALITE EST ICI



republicoftogo.com

# La BOA-Togo accompagne l'entreprenariat féminin

La BOA-Togo s'est engagée aux côtés des femmes. La banque a organisé une rencontre avec les femmes entrepreneures du Togo à l'hôtel Onomo de Lomé le 22 mars 2023. De nombreuses cheffes d'entreprises ont honoré de leur présence ce rendez-vous d'affaires qui s'inscrit dans le cadre la journée internationale des droits de la femme, célébrée chaque 08 mars. Lors de la rencontre, les femmes entrepreneures ont partagé leurs préoccupations, expériences et « success stories » avec la direction générale de la BOA-Togo et les autres femmes présentes. Les discussions ont porté sur plusieurs thèmes comme « les femmes face aux enjeux des métiers de la digitalisation », « les enjeux de l'entreprenariat féminin ». L'accès au financement des projets entrepreneuriaux revêt une importance capitale. Les femmes sont en première ligne dans cette problématique. Mais la BOA rassure. « Nous avons invité les femmes entrepreneures pour les informer de notre disposition entière à les financer. Le groupe BOA offre pour les PMI/PME, 770 milliards de FCFA et les femmes y sont pri-

vilégiées. », a déclaré Youssef Ibrahim, le directeur général de BOA-Togo.

« L'idée, c'est de faire comprendre à nos chères entrepreneures qu'elles ont une place très importante dans le développement économique de notre pays. C'est pour cela que la BOA-Togo est à leurs côtés pour répondre à leurs besoins de financement ou pour les conseiller dans l'élaboration de leurs projets. Notre banque a de nombreux produits dédiés à leurs activités que ce soit pour des entreprises formalisées ou celles dans l'informel », a indiqué Mme Akou Délali, directrice pôle exploitation de la BOA-Togo.

Les participants de cette rencontre ont salué l'initiative de la BOA-Togo et ont profité de l'occasion pour adresser leurs différentes doléances à l'endroit de la Banque.

« Ce forum vient à point nommé et révèle une importance cruciale puisque la question du financement au Togo est vraiment un problème majeur. Nous, cheffes d'entreprises, sommes confrontées à ce problème tous les jours. Lorsqu'une banque prend l'initiative après avoir constaté cette problématique et vient vers les entre-



Youssef Ibrahim (2<sup>ème</sup> à gauche) a décerné des distinctions aux femmes



Une vue de l'assistance

**Pack BUSINESS**  
Pour grandir

**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP

www.boa.togo.com

preneures pour en parler, je pense que c'est une opportunité», s'est réjouie Mme Valentine SAMA, présidente de l'Association des femmes cheffes d'entreprises du Togo (AFCET).

La Direction Générale a tenu aussi à célébrer la bravoure des femmes en décernant des distinctions à celles présentes.

## La BOA a célébré les Femmes fortes, ambitieuses, belles (...)

La célébration du 08 mars 2023 était l'occasion pour la BOA de rendre hommage aux femmes.

« BOA-TOGO vous célèbre

cette semaine. Femmes fortes, ambitieuses, belles et courageuses, du Togo et du monde entier (...), aujourd'hui, nous célébrons avec vous le chemin parcouru et sommes à vos côtés pour lutter contre les inégalités encore persistantes », avait posté la banque sur ses comptes sociaux le jour du 08 mars.

BANK OF AFRICA – TOGO est une référence du secteur bancaire. Elle est ouverte au public en octobre 2013. Elle affiche à fin 2021 un total bilan de 189,8 milliards de F CFA, un total dépôt de la clientèle de 94,3 milliards de F CFA, avec un effectif moyen de 156 collaborateurs, ré-

partis sur un réseau de 13 agences et 1 Centre d'Affaires. Comme les 16 autres banques du Groupe BOA, BOA-TOGO est une banque commerciale universelle intervenant sur les marchés Retail, Corporate, et financier, et qui apporte à sa clientèle l'expertise d'un groupe puissant et structuré.

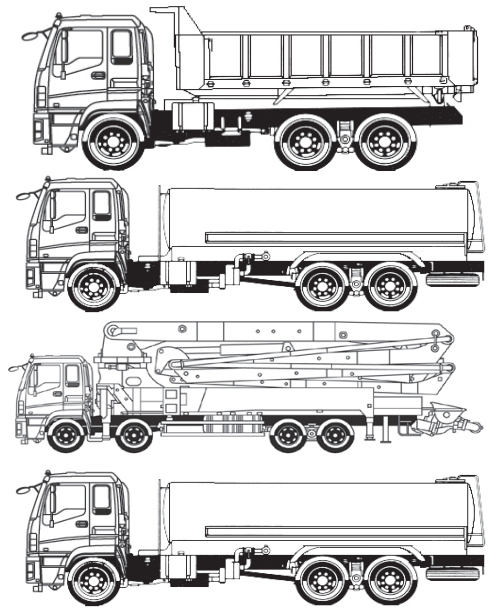
La filiale togolaise de Bank of Africa (BOA-Togo) dispose d'ailleurs 47 % de personnel féminin sur l'effectif total de ses agents.

*Amen le Saint*

# ISUZU

Avec vous, pour le long terme!

## POSSIBILITÉ ILLIMITÉES



# ISUZU D-MAX

L'ORIGINALITÉ REDEFINIE

3.0 TURBO DIESEL INTERCOOLER

4x4

# ISUZU ALL-NEW MU-X

YOUR POWER RIDE

